

# **CPMS SPÉCIALISÉ MARLOIE**

**RUE MIONVAUX 35  
6900 MARLOIE**

# MOT D'INTRODUCTION

- Le Cpms est à la disposition des élèves et de leurs parents dès l'entrée en enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.
- Gratuité-secret professionnel.
- Équipe tri-disciplinaire.
- L'orientation scolaire et professionnelle est une des missions parmi les 8 axes

# L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

- réservé à des élèves en difficulté dans l'enseignement ordinaire
- selon un avis du Centre P.M.S. ou d'un centre agréé.

# ▶ ORGANISATION:

- ▶ ° Maternel ( 3 – 6 ans)
- ▶ ° Primaire (6-13 ans)
- ▶ ° Secondaire (13-21 ans)

# LES TYPES

L'enseignement spécialisé se scinde en **plusieurs types**.

A chacun de ces types correspond un enseignement adapté aux besoins généraux et particuliers des élèves.

Ces besoins sont déterminés en fonction du handicap principal.



# TYPES

**T1** les enfants et les adolescents présentant un retard mental léger.

**T2** les enfants et les adolescents présentant un retard mental modéré ou sévère.

**T3** les enfants et les adolescents présentant des troubles du comportement.

**T4** les enfants et les adolescents présentant des déficiences physiques.



# TYPES

**T5** les enfants et les adolescents malades et/convalescents.

**T6** les enfants et adolescents présentant des déficiences visuelles.

**T7** les enfants et adolescents présentant des déficiences auditives.

**T8** les enfants et adolescents présentant des troubles des apprentissages.



**Contrairement au niveau primaire, le maternel et le secondaire ne s'adressent qu'à certains types de handicaps :**

- **En maternel, les types 1 et 8 ne sont pas organisés**
- **En secondaire : le type 8 est possible sous certaines conditions.**

**Les types déterminent une approche pédagogique au sein d'un enseignement.**

**Les types ne caractérisent pas un handicap et a fortiori un élève.**

**Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement**





# LE CURSUS SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La notion de classe n'existe pas ;  
l'évolution du cursus scolaire de l'élève est liée  
à la notion de degré de maturité.

	Tous types, sauf Type 2	Type 2
Maturité 1	Niveau d'apprentissages préscolaires	Niveau d'acquisition d'autonomie et de la socialisation
Maturité 2	Eveil des apprentissages scolaires	Niveau d'apprentissages préscolaires
Maturité 3	Maîtrise et développement des acquis	Eveil des premiers apprentissages scolaires (initiation)
Maturité 4	Utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées	Approfondissements



# L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ

Dans l'enseignement secondaire spécialisé,

On organise suivant les types mais on parle aussi de formes d'enseignement, selon les possibilités des élèves.

- **Forme 1**
- **Forme 2**
- **Forme 3**



# FORME 1 : OBJECTIFS

Adaptation sociale (type 2,3,4,5,6,7):

- rendre l'élève plus autonome
- lui permettre d'exprimer ses besoins et ses sentiments
- améliorer son comportement social
- rendre possible son intégration dans un milieu de vie adapté

# FORME 1 : PROJET PÉDAGOGIQUE

- Activités **variées**
- Objectifs **individualisés**,
  - ✓ repris dans un P.I.A.  
*(Plan individuel d'apprentissage),*
  - ✓ établi et réévalué par le conseil de classe et les parents (rencontres ...)

# FORME 2 : OBJECTIFS

Adaptation sociale et professionnelle

(type 2,3,4,5,6,7):

- rendre l'élève autonome en lui permettant divers apprentissages: Théoriques et Pratiques.
- rendre possible son intégration dans un milieu de vie et de travail adapté (ETA).

# FORME 2 : PROJET PÉDAGOGIQUE

- Objectifs **individualisés**, repris dans un **P.I.A.**
- Apprentissages **variés visant à acquérir**:
  1. Connaissances (français, math.,...)  
définies en fonction du niveau de l'élève.
  2. Aptitudes professionnelles.
  3. Aptitudes sociales. Adopter un  
comportement adéquat.
  4. Autonomie...
- apprentissages **spécifiques** et stages  
organisés en fonction des possibilités et projets  
de l'élève.

# FORME 3 : OBJECTIFS

Enseignement secondaire professionnel  
spécialisé (type 1,3,4,5,6,7, 8) :

- rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.
- rendre possible son intégration dans un milieu de vie et de travail adapté (ETA).
  
- préparation du jeune à une formation professionnelle **en 3 étapes – LES PHASES**

# LES PHASES

- phase 1 : orientation dans un secteur
- construction,
- industrie,
- service aux personnes,
- hôtellerie-alimentation,
- agronomie,
- économie,
- habillement et textile,
- arts appliqués



# LES PHASES

- phase 2 : formation dans un groupe professionnel
- horticulture, construction gros œuvre,
- travaux de bureau, travaux de magasin,
- restauration, mécanique carrosserie- garage,
- services sociaux et familiaux, bois, habillement,
- métiers du cheval, équipement-installations électriques-  
parachèvement du bâtiment,
- constructions métalliques, maintenance, artisanat d'art,  
travail du cuir, décoration en ameublement

# LES PHASES

- phase 3 : qualification dans un métier
- Ouvrier jardinier-en exploitation agricole,
- maçon, Encodeur de données, auxiliaire de magasin, commis de cuisine-collectivité-de salle, paveur,
- ferronnier, jointoyeur, ravaleur de façade,
- Préparateur de travaux de peinture-tôlier en carrosserie, monteur en sanitaire, palefrenier,
- technicien de surface-nettoyeur, aide logistique en collectivité, ouvrier d'entretien du bâtiment,
- monteur-placeur d'éléments menuisés, encadreur,
- aide mécanicien garagiste, ouvrier carreleur-en peinture du bâtiment, ouvrier retoucheur, etc

# FORME 3 : PROJET PÉDAGOGIQUE

- Les différentes phases s'articulent autour de cours théoriques et de cours pratiques. L'accent est mis sur l'autonomie au travail, les aptitudes professionnelles et sociales.
- Des stages sont organisés à partir de la phase 2.
- La réussite de la 3ème phase est délivrée par un certificat d'enseignement secondaire inférieur équivalent au certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré (une 4ème secondaire).
- certificat de qualification possible.

# FORME 4

- Adresses aux élèves: (type 3,4,5,6,7,8)
- capable de suivre l'enseignement secondaire général, technique, artistique ou professionnel ordinaire.
- moyennant une pédagogie et des dispositifs adaptés à leur situation.

Enseignement  
ordinaire

Enseignement  
spécialisé

Avis du CPMS

Changement  
de type

CEFA

Retour  
dans l'  
enseigne  
ment  
ordinaire

Art 47  
Avoir 15 ans  
ET  
avoir fréquenté  
2 années de la  
première phase.

# QUESTIONNEMENT

LE  
PUBLIC?

Informations  
Démarches

DES BESOINS  
spécifiques !

LES  
PARTENAIRES!  
AviQ, Aide à la  
jeunesse, Cpas...

L'APRES-SCOLAIRE